

# Avis public

**aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**

**Personnes physiques et personnes morales**

Municipalité  
Belcourt

Scrutin du

2024 | 12 | 15

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par Nathalie Lizotte, Présidente d'élection :

⇒ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le

2024	12	15
année	mois	jour

\*

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le

2024	11	27
année	mois	jour

\*\*

→ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle.

## ET

⇒ **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum, depuis au moins 12 mois le

2024	10	22
année	mois	jour

\*

et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le

2024	10	22
année	mois	jour

\*

3. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

2024	11	27
année	mois	jour

\*\*

→ La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle.

\* La date de l'adoption du règlement, de la résolution ou de l'ordonnance.

\*\* Au plus tard, le 30<sup>e</sup> jour précédant le scrutin.

ET

⇒ aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le

que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1. avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'a pas perdu son droit de vote à cause d'une tutelle, ni déclarée coupable (au cours des cinq dernières années) d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le
2. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une résolution au plus tard le

2024	10	22
année	mois	jour

\*

2024	10	22
année	mois	jour

\*

2024	11	27
année	mois	jour

\*\*

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le

2024	11	13
année	mois	Jour

\*\*

mais **au plus tard** le 

2024	11	27
année	mois	jour

 (dernier jour fixé par le greffier ou secrétaire-trésorier pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

➔ Un modèle de formulaire de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible au bureau du greffier ou secrétaire-trésorier. Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

**Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le greffier ou secrétaire-trésorier.**

Nathalie Lizotte, Présidente d'élection

Prénom et nom

219, rue Communautaire Belcourt (Québec) J0Y 2M0

Adresse

819	737	8894
Ind. rég.	Numéro de téléphone	

J0Y	2M0
Code postal	

Signature

Donné à

\_\_\_\_\_ Belcourt  
Municipalité  
\_\_\_\_\_  
Nathalie Lizotte  
Greffier ou secrétaire-trésorier

, le 

2024	11	18
année	mois	jour